



COM'UNE Nouvelles

34 - TRIMESTRIEL - ÉTÉ 2025

VOTRE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

LOISIRS DES JEUNES : 6 CITY STADES ET 1 PUMPTRACK



• DE SERVICES • D'ENTREPRISES • UNE VIE • BELLE

LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2025

C'est l'été ! La saison idéale pour découvrir ou redécouvrir notre commune et ses atouts. Pour vos loisirs, deux sites gérés par la commune sont ouverts et vous ont concocté un programme d'animations. Gardez ce calendrier à portée de main pour des moments de détente entre amis ou en famille.

Camping la Rivière - Nyoiseau

Ombragé, au bord de l'Oudon, le camping "la Rivière" est apprécié des campeurs et camping-caristes.

Il est ouvert aux campeurs jusqu'au 14 septembre 2025 et toute l'année pour les camping-caristes via l'application *Camping-Car Park*.

L'aire de jeux et le terrain de pétanque sont à disposition des familles tout au long de l'année.

Pour jouer au minigolf, s'adresser à l'accueil du camping aux heures d'ouverture.

L'accueil et le bar-terrasse sont ouverts depuis le vendredi 20 juin et jusqu'au 14 septembre 2025.

Les horaires pour vous accueillir sont les suivants :

- De 9h30 à 11h30 et de 16h30 à 20h du lundi au jeudi
- De 9h30 à 11h30 et de 15h30 à 21h du vendredi au dimanche.



Soirées événements

- Mercredi 9 juillet, 18h30 : Avec Anj'ou Démon
- Mercredi 16 juillet, 18h30 : Blind-test avec DJ Fred
- Samedi 26 juillet, 20h : Concert The Riddimists
- Mercredi 30 juillet, 18h30 : Mix de l'apéro - DJ Spok
- Vendredi 29 août, 19h : Mix au camping - DJ Spok
- + Apéro quiz les mercredis juillet/août dès 18h30.

Concours de pétanque

10 €/équipe de 2 - réservation obligatoire

- Lundi 14 juillet
- Dimanche 27 juillet
- Vendredi 15 juillet
- Samedi 30 août
- Dimanche 7 septembre
- Dimanche 14 septembre

Food-trucks

Les galettes de Marie (galettes/crêpes)

- | | |
|-----------------------|---------|
| • Jeudi 17 juillet | 16h-20h |
| • Samedi 26 juillet | 18h-22h |
| • Dimanche 27 juillet | 13h-20h |
| • Jeudi 31 juillet | 16h-20h |
| • Jeudi 7 août | 16h-20h |
| • Samedi 30 août | 13h-20h |
- Réservation possible au 06 25 66 42 66

Illet food (cuisine réunionnaise)

- | | |
|---|---------|
| • Vendredi 27 juin | 18h 21h |
| • Vendredi 4 juillet | 18h-21h |
| • Lundi 14 juillet | 13h-20h |
| • Vendredi 15 août | 13h-20h |
| • Dimanche 14 septembre | 13h-20h |
| • Mercredis 9, 16, 23, 30 juillet et 6, 13, 20, 27 août | 18h-21h |
- Réservation possible au 06 18 27 48 88

Base de loisirs Saint-Blaise - Noyant-la-Gravoyère

La base de loisirs de Saint-Blaise à Noyant-la-Gravoyère est un lieu unique dans un environnement naturel magnifique. Du samedi 5 juillet au dimanche 31 août 2025, chaque après-midi : **baignade surveillée et bar de plage**, au top en famille, entre amis !

Sur place : location de pédalos, jeux pour enfants, aire de pique-nique, départ de circuits de randonnée, minigolf.

Nouveauté 2025 : deux paddles en location pour des balades sur l'eau.



Contact camping la Rivière et base de loisirs Saint-Blaise
02 41 92 26 77 / camping@segreenanjoubleu.fr





ÉDITO

Cet édito me donne l'opportunité de revenir sur une notion, la démocratie. Le conseil municipal a pour objectif de répondre aux besoins du plus grand nombre de nos habitants.

Il y a quelques semaines, le projet d'installation d'un pumprack sur la commune déléguée du Bourg d'Iré a soulevé émotion et contestation d'une partie des habitants. Nous avons écouté et entendu toutes celles et ceux qui se sont exprimés lors de différentes rencontres. Malgré nos efforts, la communication aurait pu être différente.

Je regrette la récupération politique qui a nui à la cohésion de nos concitoyens et n'a fait qu'envenimer le débat.

En plus d'installer ce nouvel équipement nous avons rénové le terrain multisports existant. Ainsi, dans le bourg et près de l'école, nous multiplions par deux les propositions de loisirs. Nous espérons donner l'envie aux jeunes et aux familles de découvrir ces espaces de détente. Le pumprack, près de l'étang, respecte le caractère bucolique du site.

Les beaux jours étant de retour, les terrasses de nos cafés s'animent et nous nous en réjouissons. Dès que l'heure avance dans la soirée, certains riverains peuvent aspirer à plus de tranquillité. Je suis certaine que le bien-vivre ensemble commence par se saluer et informer les riverains des animations à venir, voire les inviter. Les débordements seront pris en compte et susceptibles d'être verbalisés.

Le 5 juin 2025, nous avons inauguré le crématorium de Segré-en-Anjou-Bleu. Nous sommes fiers d'avoir porté ce projet depuis 2021. Ce service supplémentaire était très attendu par nos habitants et ceux des communes limitrophes.

Je vous invite à venir nous rejoindre à la cérémonie du 14 juillet 2025. Cette année, pour le défilé, nous accueillerons la fanfare de l'armée du 6^e régiment du Génie d'Angers. Cette présence est la première action concrète de la convention signée le 8 mai 2025. Le défilé sera suivi de l'apéritif républicain et du feu d'artifice.

Au plaisir de vous rencontrer, je vous souhaite de bonnes vacances.

Geneviève Coquereau
Maire de Segré-en-Anjou-Bleu



1 rue de la Madeleine
Tél. 02 41 92 17 83

Directrice de la publication:
Geneviève Coquereau

Rédaction, mise en page:
service communication (sauf mention)

Conception de la maquette: Alphacoms

Impression: imprimerie Faguier
Tirage: 9 250 ex.
N° ISSN: 2554-7437
Distribution: La Poste

Retrouvez le magazine enregistré par les bénévoles de l'association des donneurs de voix sur www.segreenanjoubleu.fr



SOMMAIRE

À LA UNE	2
ÉDITO	3
TOUS AZIMUTS	4
ACTUALITÉS	6
DOSSIER	10
AGENDA	12
SPORTS	14
CULTURE	15
EN DIRECT DES 15	16
TRIBUNES LIBRES	18
PRATIQUE	19
ANNIVERSAIRE	20



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

PAGES BLANCHES SUR ÉCRAN NOIR

Du 28 au 30 mars 2025, les passionnés et amateurs de cinéma se sont régalez de la programmation concoctée par le cinéma le Mangué et la médiathèque. Pour cette 6^e édition, en bonus, une conférence a permis d'aller plus loin dans la découverte de l'adaptation au cinéma des œuvres littéraires.



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

MISS FRANCE

Les 5, 6 et 7 avril 2025, pour le 60^e anniversaire de la foire-exposition et du comice agricole, les organisateurs avaient tout mis en œuvre pour que ce rendez-vous annuel soit festif et réussi. La présence de Miss France 2025 tout au long de la journée du dimanche a rempli de joie le public et les exposants.

Ci-contre : Miss France sur le stand de Segré-en-Anjou-Bleu en compagnie de madame le maire, élue.e.s et de la directrice générale des services.



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

PORTES OUVERTES RÉCRÉ A LUNE

Pour la 2^e année consécutive, les deux sites du multi-accueil (Saint-Exupéry et rue Gillier) ouvraient leurs portes. Une occasion pour les parents de découvrir les locaux, le Relais Petite Enfance et les professionnel.les qui travaillent auprès des enfants.

SAINTE-GEMMES-D'ANDIGNÉ

4^E JOURNÉE CITOYENNE

Vous étiez près de 400 pour effectuer des travaux d'entretien, de peinture, participer à une éco-rando ou préparer le repas du midi. À Sainte-Gemmes-d'Andigné, les enfants ont peint les ruches qui décorent les parterres de fleurs cet été. Merci pour votre enthousiasme.



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

ENTREPRENDRE À

En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie et la Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprise, la commune organise un parcours pour favoriser la cession ou la reprise de commerces locaux.

26 porteurs de projets ont participé aux réunions d'information en mai.

Une journée de découverte était organisée le 13 juin 2025.



5

L'HÔTELLERIE-DE-FLÉE

LES ESCALES DU CARGO

Beau succès pour les "Escale(s)" du Cargo. À l'image du spectacle Tsef Zon(e) qui s'est déroulé à l'Hôtellerie-de-Flée. Malgré une averse juste avant la représentation, 120 personnes sont venues assister au duo et entrer spontanément dans la danse finale. Yann Frisch a joué son spectacle "le paradoxe de Georges" à guichets fermés sur les 8 séances programmées.

LE-BOURG-D'IRÉ

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

Pour la clôture du prix p'tit bou'quine, un spectacle "après la pluie" par la Cie les éléments disponibles était proposé. 90 enfants et adultes ont assisté aux représentations. Cette année 32 familles et 15 écoles de Segré-en-Anjou-Bleu ont participé au prix p'tit bou'quine. Le loup sera la vedette de l'édition 2025-2026.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 24 mai 2025, le 3^e forum des associations organisé par la commune s'est déroulé au parc des expositions. 1 100 personnes ou familles sont venues s'informer. 80 associations étaient présentes pour l'occasion.

Un rendez-vous maintenant attendu par le public et les bénévoles investis.





Mairie déléguée et locaux sociaux des agents de la collectivité



Bâtiment pour le matériel communal

Pour les communes déléguées d'Aviré, La Ferrière-de-Flée, Louvaines, Montguillon, Saint-Martin-du-Bois et Saint-Sauveur-de-Flée, la commune a fait le choix de regrouper l'ensemble des ateliers municipaux dans un seul lieu commun.

Le site retenu pour ce projet est l'actuel atelier à Saint-Martin-du-Bois du fait de la

SAINT-MARTIN-DU-BOIS

DEUX NOUVELLES CONSTRUCTIONS

1 MAIRIE ET 1 ATELIER

possibilité de faire construire ou d'agrandir de nouveaux locaux.

Le projet qui a reçu le soutien financier de l'État, prévoit la construction :

- **d'un bâtiment de 180 m²** qui regroupera les locaux sociaux des agents de la collectivité (vestiaires et un bureau) et la mairie déléguée (hall d'entrée, accueil secrétariat, bureau du maire délégué, salle de réunion multifonction). Certains espaces seront mutualisés entre les services techniques et administratifs. Un WC public, accessible de l'extérieur sera intégré au bâtiment.

- **d'un bâtiment de 165 m²** pour accueillir les véhicules techniques,

- **des aménagements extérieurs** (lieux de stockage, aire de lavage, etc...).

Choisis fin avril 2025, les entreprises débuteront le chantier début juillet pour une durée de 12 mois. À la suite des travaux, des panneaux photovoltaïques seront installés sur le nouveau hangar et sur une partie de la toiture de la mairie.

6

NYOISEAU

EN 2026

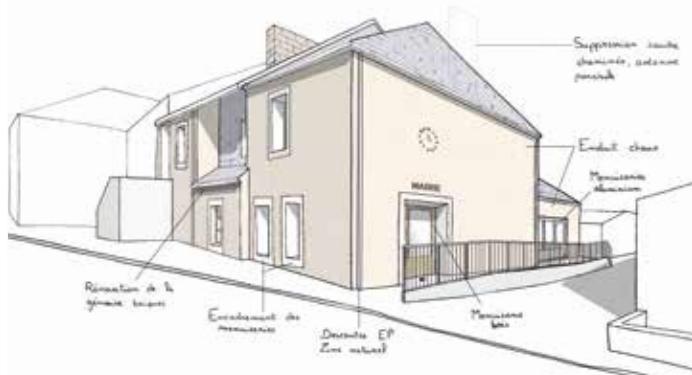
NOUVELLE MAIRIE

Actuellement installée dans un modulaire, grande rue, la mairie déléguée de Nyoiseau réintégrera la place de la mairie d'ici fin 2026. Le projet de rénovation d'un logement existant pour y créer la mairie a été validé lors du conseil municipal du jeudi 24 avril 2025.

Situé au 12 place de la mairie, le logement va être réhabilité ; le garage et les dépendances vont être déconstruits.

Le projet, soutenu par une subvention de l'État consiste à :

- Créer un accueil mairie / agence postale
- Aménager un bureau pour le maire délégué
- Créer une extension pour accueillir une salle de réunion multifonction avec un WC PMR.



Cette réhabilitation permet également la valorisation d'un patrimoine municipal existant, en plein cœur de bourg.

Le début des travaux est prévu fin septembre/début octobre et pour une durée de 13 mois. Le bâtiment étant situé face à un édifice inscrit au titre des Monuments Historiques, sa mise en valeur doit être conforme aux prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Très sensible sur l'impact énergétique et environnemental, la collectivité souhaite aussi valoriser la réhabilitation de ses bâtiments en priorisant la rénovation énergétique.

8 MAI 2025, HOMMAGE À UN DÉPORTÉ



À l'automne 2024, madame le Maire et Jean-Olivier Bouvet adjoint au protocole, avaient reçu deux membres de la famille Gohier et écouté le récit de la courte et tragique vie de Charles Gohier. Ce jeune Segréen était arrêté le 29 avril 1943 puis déporté dans le camp de Buchenwald en Allemagne.

Fin septembre 1943, il est transféré au camp de concentration de Dora pour le creusement des tunnels de l'usine secrète des missiles V2. Mal nourri, maltraité, sans hygiène, il est mort d'épuisement le 1^{er} janvier 1944, à l'âge de 20 ans.

En 1994, à la suite de la mesure nominative prise par le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, la mention « mort en déportation » avait été apposée sur son acte de décès.

En accord avec la famille, la commune de Segré-en-Anjou-Bleu participe activement au devoir de mémoire en apposant une plaque célébrant son souvenir.

Au cours de la cérémonie du 8 mai 2025, des membres de la famille de Charles Gohier ont pris la parole pour lui rendre hommage ; un moment solennel et émouvant pour se souvenir des sacrifices consentis pour la liberté et la paix.

ET UNE CONVENTION SIGNÉE

Le 8 mai 2025, une convention a été signée par madame le Maire et la capitaine Otto-Bruc du 6^e Régiment du Génie d'Angers.

Cette convention avec la Compagnie de Commandement et de Logistique (CCL) du 6^e Génie d'Angers formalise les échanges qui existent déjà depuis de nombreuses années avec Segré-en-Anjou-Bleu comme : la participation d'un détachement aux cérémonies de commémorations ou la représentation de la commune à différents temps forts de la vie de la compagnie.

Cette convention a pour objet de renforcer et de développer une relation de confiance mutuelle, et une coopération réciproque.

Dans la mesure de ses disponibilités et possibilités, la Compagnie de Commandement et de Logistique s'engage à :

- participer aux cérémonies,
- participer à tous les échanges d'ordre éducatif, culturel et sportif,
- procéder avec anticipation aux différentes demandes envers la commune.

La commune de Segré-en-Anjou-Bleu, dans le respect des pouvoirs octroyés au Maire, s'engage à faciliter :

- l'accès des troupes sur le territoire de sa commune dans le cadre de manœuvres et exercices,

- les échanges avec les écoles, les commerçants, les associations ou les services de la commune.

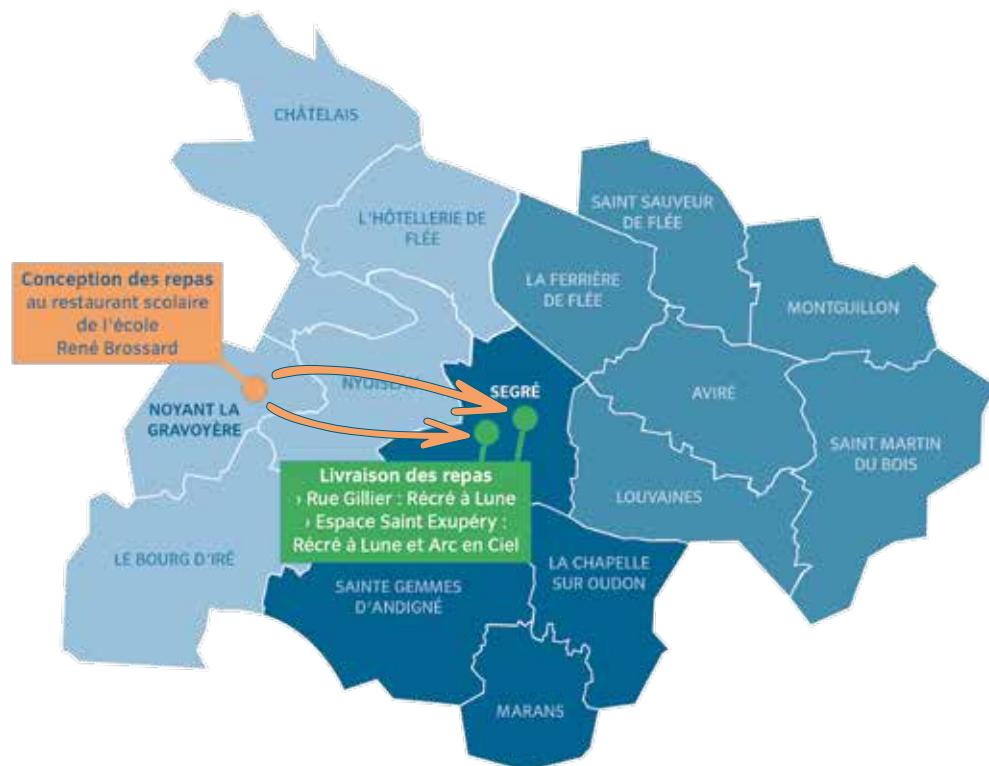
Cette convention est signée pour 2 ans renouvelable. Le conseil municipal a approuvé cette convention le 24 avril 2025.

Les premières actions concrètes de cette convention verront le jour lors de la cérémonie du 14 juillet avec la présence d'une fanfare du 6^e génie et lors du 110^e anniversaire de la Compagnie signataire.



Le capitaine Olivier, la capitaine Otto-Bruc de la compagnie de commandement et de logistique du 6^e génie d'Angers, Geneviève Coquereau, maire et Jean-Olivier Bouvet adjoint au protocole

RÉCRÉ À LUNE ET ARC EN CIEL CUISINE MAISON



En septembre 2025, le multi-accueil Récré à Lune et l'accueil de loisirs Arc en Ciel bénéficieront de repas préparés par nos cuisiniers.

Courant 2024, une réflexion a été menée afin de faire réaliser et livrer les repas par nos équipes en interne pour le multi-accueil Récré à lune et l'accueil de loisirs Arc en ciel.

Dès septembre 2025, deux équipes du restaurant scolaire de l'école René Brossard à Noyant-la-Gravoyère élaboreront les repas : • L'une, actuelle, composée de 2 cuisiniers, s'occupera des repas pour les écoles de Châtelais, Nyoiseau et Noyant-la-Gravoyère. Chaque jour, 240 repas sont préparés. • Une nouvelle personne, recrutée pour étoffer l'équipe actuelle se chargera des repas du multi-accueil (75 repas/jour) et de l'accueil de loisirs - Saint-Exupéry (entre 85 et 95 repas les mercredis et les vacances scolaires).

Cuisinés le matin, les repas seront livrés en direct, en liaison chaude dans les différents sites par les équipes de cuisine. La commune a proposé au FLEP noyantais de bénéficier de ce service ; à la date du

bouclage de ce magazine, le FLEP n'avait pas encore donné réponse.

Cette nouvelle organisation, nécessite également quelques travaux et investissements. En mars dernier, la cuisine de l'accueil de loisirs Segré a été réaménagée pour ajouter une nouvelle laverie. Cet été, un office spécifique pour mixer les repas sur place et une laverie seront créés au multi-accueil Saint-Exupéry. En parallèle, du matériel de cuisine, un caisson de livraison, une armoire froide/chaude et un mixeur seront achetés. Ce projet est soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales de Maine et Loire.

Afin de garantir un service de qualité, deux jours de formation sont programmés :

- Une pour les cuisiniers, qui aborderont les spécificités des repas pour la petite enfance.
- Une pour les agents du multi-accueil sur la réalisation des mixés.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU - PATRIMOINE

1^{ère} EXPOSITION À 15

1925-1950 : 15 belles histoires de commerces et d'artisanat

Depuis 1 an et demi, une trentaine d'associations et/ou passionnés d'histoire se réunissent (6 fois déjà) pour travailler autour d'un projet d'exposition commune.

À travers la présentation d'un commerce ou activité artisanale emblématique et originale, c'est tout un pan de l'histoire de notre commune qui sera mis en lumière : métiers disparus, familles qui ont forgé le territoire.

Pour mettre en place cette exposition passionnante, Madame Barbot, responsable des actions scientifiques et culturelles aux archives départementales de Maine-et-Loire a participé aux réunions du groupe de travail.

Les textes écrits par les bénévoles ont été harmonisés par *la plume ancrée*, une agence de communication éditoriale.

Cette exposition se composera d'une vingtaine de panneaux. Elle sera inaugurée le 13 septembre 2025 et restera visible pendant un mois à Segré. Ensuite, l'exposition sera itinérante et restera au minimum 4 semaines dans chaque commune déléguée.

Les thématiques abordés sont les suivantes :

- Aviré. La scierie Bidault
 - Châtelais. La boulangerie Lardeux
 - L'Hôtellerie-de-Flée. Tissus, vêtements et accessoires Dutertre
 - La Chapelle-sur-Oudon. Les vins du château de la Lorie
 - Le Bourg-d'Iré. Les tissus Duchêne
 - Louvaines. La briqueterie de la Bodardière
 - Marans. Le transport colis/voyageurs Lefort
 - Montguillon. Le charron-charpentier Pasquier
 - Noyant-la-Gravoyère. L'hôtel de la gare
 - Nyoiseau. Les forgerons et mécaniciens de la famille Raoul
 - Sainte-Gemmes-d'Andigné. La menuiserie Rossignol
 - Saint-Martin-du-Bois. Les cordonniers Geneix et Cotteverte
 - Saint-Sauveur-de-Flée. Les Caravanes Angevines, famille Barreau
 - Segré. Le commerce de bois du port
 - La Ferrière-de-Flée. Le café Pasquier
- Les panneaux seront illustrés par des cartes postales, photos. Issus pour la plupart de collections privées, ces documents n'ont jamais été exposés avant.
- Ce projet a permis aux passionnés d'histoire et de patrimoine de Segré-en-Anjou-Bleu de travailler ensemble, de tisser des liens et de partager leurs ressources.

+ d'infos et calendrier de l'itinérance de l'exposition : www.segreenanjoubleu.fr



Les tissus Duchêne au Bourg-d'Iré. Le camion Unic, vers 1928. Carte postale collection Alain Duchêne.

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU Conseil municipal

Prochaine séance

Jeudi 11 septembre 2025 à 20h30.

1 rue de la Madeleine.

Séance ouverte à tous.

Retransmission en direct sur le site internet www.segreenanjoubleu.fr et sur notre page Facebook et You Tube

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU Accueil nouveaux habitants

Si vous avez emménagé à Segré-en-Anjou Bleu entre septembre 2024 et septembre 2025 vous pouvez vous inscrire à la cérémonie qui sera organisée le samedi 11 octobre 2025.

- En ligne via le formulaire <https://www.segreenanjoubleu.fr/ma-mairie/services-municipaux/accueil-nouveaux-arrivants/>
- En mairie déléguée avec l'aide de la secrétaire. Pour tout renseignement contactez le service communication au 02 41 92 20 42 / 02 41 92 78 92 communication@segreenanjoubleu.fr

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU Salle de musique amplifiée

Une grande salle insonorisée, deux grands placards de rangement pour les instruments de musique, la salle de musique amplifiée est une petite pépite qui se situe à l'espace Saint-Exupéry, à côté de l'Espace jeunes.

De manière régulière, 6 groupes viennent répéter en toute tranquillité et sans déranger le voisinage.

Cette salle est destinée en priorité aux groupes de musique amateurs de la commune.

Les groupes professionnels et/ou les groupes dont les 2/3 des membres ne sont pas domiciliés sur Segré-en-Anjou-Bleu ne sont pas prioritaires. S'il reste de la place, ces groupes devront s'acquitter d'un forfait de 2 € /l'heure.

Les horaires d'utilisation sont fixés du lundi au samedi de 9h à 23h et le dimanche de 10h à 19h.

Les plages de réservation sont de 3h maximum par groupe de musique. La gestion et la réservation de cette salle sont assurées par l'Espace jeunes 02 41 61 15 24

BUDGET 2025 : PRÉCISIONS SUR NOS RECETTES

Lors de sa séance du jeudi 6 mars 2025, le conseil municipal a approuvé les comptes réalisés en 2024, ainsi que les budgets prévisionnels de l'année 2025.

Excédent constaté fin 2024

11 430 000 €

Recettes exceptionnelles 2024

5 085 000 €

DGF recours État
4 885 000 €

Fiscalité versée à tort
200 000 €

Dépenses non réalisées 2024

2 075 000 €

Entretien voirie
200 000 €

Travaux investissements
1 875 000 €

Excédent "réel" 2024

4 270 000 €

Budget 2025

Comme expliqué au cours du débat d'orientations budgétaires, les recettes courantes augmentent moins vite + 2,34 % que les dépenses courantes + 6,62 %.

en Millions d'Euros	2024	2025
Recettes	23,15	23,69
Dépenses + dette	21,47	22,68
Solde	1,67	1,01

Il est donc toujours nécessaire de poursuivre les efforts engagés dans la maîtrise des coûts de fonctionnement. Un effort particulier va être porté cette année sur les charges de personnel. **L'objectif pour la commune étant de revenir à un solde positif, aux alentours de 2 M€.**

Les subventions aux associations sont maintenues globalement au même niveau. Chaque demande est étudiée en fonction des résultats, des besoins exprimés et tient compte des réserves financières associatives.

2024 : un excédent de fonctionnement de 11 430 000 €

Ce résultat surprenant, est faussé par le versement de recettes exceptionnelles :

- 4 885 000 € de DGF au titre des années 2017 à 2021 suite au recours que la commune a engagé et gagné contre l'État. Cette somme était attendue et aurait dû être versée chaque année ; ce qui aurait permis à la commune d'avoir une vision plus claire sur ses perspectives financières. Ce montant va être réaffecté dans des travaux d'investissement qui avaient été suspendus.
- 200 000 € de taxe d'habitation sur les logements vacants suite à des erreurs dans les déclarations faites sur le site Gérer Mes Biens Immobiliers. Cette somme sera à reverser à l'État en 2025.

De plus, des dépenses qui étaient prévues n'ont pas pu être réalisées mais seront reportées sur 2025 :

- 200 000 € pour les travaux d'entretien de la voirie que l'entreprise n'a pas effectués.
- 1 875 000 € de travaux d'investissement qui n'ont pas pu être reportés en raison de retard pris par les maîtres d'œuvre dans les appels d'offres.

En définitive, le résultat « réel » et en tout cas, plus proche de la réalité, s'élève à **4 270 000 €** puisque toutes les sommes citées auparavant vont être utilisées sur le budget 2025, ce qui ramènera **l'excédent cumulé à environ 6 545 000 € fin 2025.**

Excédent constaté fin 2024

11 430 000 €



Résultat prévisionnel budget 2025
- 4 885 000 €

Excédent prévisionnel budget 2025
6 545 000 €

Investissements 2025

- Travaux dans les écoles de Saint-Sauveur de-Flée, Nyoiseau et au restaurant scolaire Dolto/Fontaine
- Travaux dans les bâtiments publics : mairie de Nyoiseau, mairie de Saint-Martin-du-Bois
- Travaux dans les salles communales notamment Aviré, Le Bourg-d'Iré (étude) et La Chapelle-sur-Oudon (étude)
- Travaux dans les églises
- Réfection terrain synthétique de hockey et éclairage stade de Pouancé à Segré
- Travaux de voiries : Segré (av. du Général Andigné/rues Docteur Poidevin/P.Chevallier) et le bourg de Saint-Martin-du-Bois

• Travaux de développement du site Saint Blaise à Noyant-la-Gravoyère et de dépollution/déconstruction d'annexes à l'ancienne usine électrique de Segré

• Travaux de rénovation énergétique
• Renouvellement indispensable du matériel et à la sécurité des propriétés municipales



www.segreenanjoubleu.fr -
ma mairie - documents légaux.
Une consultation en mairie est également possible.

3 PROJETS EN IMAGES



Ecole Les 3 plumes - Saint-Sauveur-de-Flée (esquisse Avant-Projet Définitif par Oxa Architectures)



Dépollution/déconstruction d'annexes à l'ancienne usine Paulstra de Segré



La nouvelle salle des fêtes d'Aviré (esquisse Avant-Projet Définitif par Oxa Architectures)

GRANDS CHIFFRES DU BUDGET

41,8

millions d'euros de fonctionnement en 2025

56 %

de charges de personnel.
(246,19 Equivalents Temps Plein (moyenne mensuelle)

11,4

millions d'euros d'excédent global de fonctionnement cumulé
(+ 47 % par rapport à 2024)

18 172 966

euros de dette
au 1^{er} janvier 2025

6

années (et 6 mois) de capacité de désendettement

14 527 940

euros d'investissement pour 2025

592 000

euros de subventions (identique à 2024) à 141 associations

AGENDA

Pour l'agenda de l'automne 2025 (octobre, novembre et décembre), merci d'envoyer vos informations par écrit au service communication avant le jeudi 14 août 2025 (communication@segreenanjoubleu.fr). Retrouvez l'intégralité de l'agenda sur [www.segreenanjoubleu.fr / agenda des 15.](http://www.segreenanjoubleu.fr/agenda-des-15)

JUILLET

JUSQU'AU 7 SEPTEMBRE

● **Métamorphose** exposition collective de Centrale 7 avec Envol à Nyoiseau

MARDI 1^{ER}

● 10h30 - 12h30 Visite guidée de Segré avec Jean Luard. Rdv : église de la Madeleine. Réservation à l'office de tourisme de l'Anjou Bleu. Tarif : 5 €/adulte. Gratuit - de 18 ans

MERCREDI 2

● Soirée apéro quiz au camping la Rivière chaque mercredi jusqu'à la fin août. Sans inscription

SAMEDI 5

● 18h30 - 20h30 Apéro concert place de la République à Segré. Gratuit
● 20h - 23h Pool party au centre aquatique Les Nautilus



ESPACE JEUNES - ÉTÉ 2025

Espace Saint-Exupéry,

39 rue Charles de Gaulle

Ouverture du lundi au vendredi du 7 juillet au 1^{er} août et du 25 au 29 août. Activités sport et loisirs, sorties, soirées... Programme sur segreenanjoubleu.fr/espace-jeunes/

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6

● **Châtelais en fête**, sur l'aire de repos. Organisé par le Comité des Fêtes de Châtelais. Samedi à partir de 19h : soirée entrecôtes/frites, feu d'artifice et soirée dansante. Dimanche : vide-greniers dès 8h et 2 parcours orientation : 4 km pour découvrir le village, à faire en famille, et 13 km en campagne pour les plus sportifs à partir de 13h30.

● **Gala de gymnastique** au complexe sportif route de Pouancé à Segré

SAMEDI 5 JUILLET AU 31 AOÛT

● **Les p'tites pépites de l'Anjou Bleu**, programme de découvertes insoupçonnées www.tourisme-anjoubleu.com. Réservations : Office de tourisme au 02 41 92 86 83



LUNDI 7, MERCREDI 9 ET JEUDI 10

● 20h30 Roméo et Juliette par la Compagnie du carreau de la fenêtre, on voit le Monde entier ! au château de la Lorie à la-Chapelle-sur-Oudon

VENDREDI 11

● 17h - 19h Les p'tites pépites de l'Anjou Bleu. Visite guidée de Segré avec Jean Luard. Rdv : église de la Madeleine. Réservation à l'office de tourisme de l'Anjou Bleu. Tarif : 5 €/adulte. Gratuit - de 18 ans

SAMEDI 12

● 20h Concert quatuor Varen musique de chambre au château du Hardas à Louvaines dans le cadre de la 9^e édition du festival Cordes de Loire. Contact : 06 22 16 13 72

DIMANCHE 13

● 18h - 20h30 Prix cycliste de l'Hôtel de ville avec ESSHA Cyclisme Départ avenue des acacias à Segré

LUNDI 14

● 8h - 10h Concours de pêche organisé par les gardons de l'Oudon ouvert à tous. Esplanade Antoine Glémain. Inscription à partir de 7h

● 11h Cérémonie et défilé départ place Aristide Briand avec apéritif citoyen offert esplanade Antoine Glémain feu d'artifice à 23h de l'esplanade Antoine Glémain. Bal populaire à suivre et jusqu'à 1h du matin place de la République

● 13h30 Concours de pétanque camping la Rivière à Nyoiseau

● Toute la journée concours de chevaux de trait breton place du moulin sous la tour à Segré

DU 17 JUILLET AU 21 SEPTEMBRE

● Exposition Eternel printemps

de Béatrice Bissara (peintures et installations). Château de la Lorie à la Chapelle-sur-Oudon

SAMEDI 19

● 19h - 00h Concert Marie-Jane (variétés françaises) avec l'association les halles de Châtelais, dans les jardins.

DIMANCHE 20

● 14h Courses hippiques à la Lorie

JEUDI 24 ET VENDREDI 25

● 20h30 Dom Juan par la Compagnie du carreau de la fenêtre, on voit le Monde entier ! au château de la Lorie à la-Chapelle-sur-Oudon

VENDREDI 25

● 19h Bal folk avec Grégory Faupin et l'association les halles de Châtelais, dans les jardins. Participation libre.

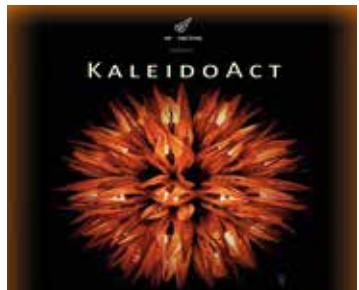
JEUDI 31

● 14h30 Les p'tites pépites de l'Anjou Bleu : Visite de Châtelais (période de l'antiquité). Rdv place de la mairie. Suivie d'ateliers parents-enfants au musée. Tarif : 8 € (parcours/visite musée/ateliers/pot). Chaque personne repart avec son œuvre.

AOÛT

1^{ER}, 2, 3, 8, 9, 10 ET 31

● **KaleidoAct** théâtre d'optique joué dans un kaléidoscope géant à Centrale 7 à Nyoiseau



DU 1^{ER} AU 20

LE CHÂTEAU MERVEILLEUX

● 19h30 Programmation musicale différente chaque soir au château de la Lorie à La-Chapelle-sur-Oudon.

DU 8 AU 17 PROJECTION LUMINEUSE MONUMENTALE. Réservation sur place ou https://chateaudelalorie.fr/ preparer-sa-visite/#_billeterie

VENDREDI 1^{ER}

● 15h à 17h Animation aquamodélisme au centre aquatique les Nautilus sur le bassin extérieur. Démonstration et essai de pilotage.

JEUDI 7

● 14h - 16h **Les p'tites pépites de l'Anjou Bleu : Visite guidée de Segré** avec Jean Luard. Rdv : église de la Madeleine. Réservation à l'office de tourisme de l'Anjou Bleu. Tarif : 5 €/ adulte. Gratuit - de 18 ans

JEUDI 14 ET VENDREDI 15

● **Saint-Blaise en fête** à Noyant-la-Gravoyère. Le 14 soirée musicale, food-truck et feu d'artifice, le 15 vide-greniers, restauration et concours de pétanque

JEUDI 14

● 14h30 **Les p'tites pépites de l'Anjou Bleu : Visite de Châtelais (période du Moyen-Âge)**. Rdv place de la mairie. Suivie d'ateliers parents-enfants au musée. Tarif : 8 € (parcours + visite musée + ateliers + pot). Chaque personne repart avec son œuvre.

SAMEDI 16

● 14h - 16h **Visite guidée de Segré** avec Jean Luard. Rdv : église de la Madeleine. Réservation à l'office de tourisme de l'Anjou Bleu. Tarif : 5 €/ adulte. Gratuit - de 18 ans

JEUDI 21

● 14h - 16h **Les p'tites pépites de l'Anjou Bleu : Visite guidée du domaine de Danne** avec Jean Luard à Saint-Martin-du-Bois

VENDREDI 22

● 21h30 **Soirée cinéma "les dents de la mer 2"** au centre aquatique Les Nautiles (ouverture dès 21h)

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24

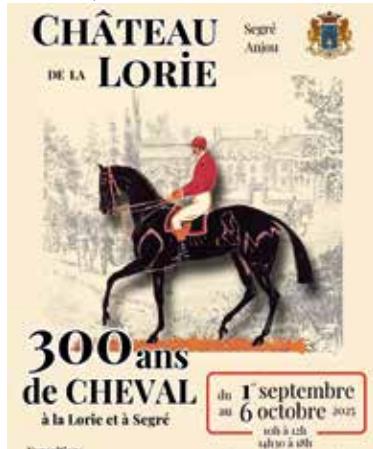
● **Exposition canine** au parc des expositions

DIMANCHE 24

● 9h - 18h **Brocante** Château de la Lorie à La-Chapelle-sur-Oudon

SEPTEMBRE

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 6 OCTOBRE
● **300 ans de cheval à la Lorie et à Segré**. Grande exposition patrimoniale et artistique retracant plus de trois siècles de passion pour le cheval au château de la Lorie. Tous les jours (sauf le mardi) : 10h - 12h et 14h30 - 18h



SAMEDI 6

● **Tournoi de foot U11** au complexe sportif route de Pouancé à Segré

SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7

● **Tout art Fer** 20^e anniversaire de l'association - thème médiéval. Festival peinture, sculpture dans les rues du centre-ville de Segré.

Samedi 6 : Course des garçons de café à 17h, ouvert à tous, équipe de 2 en relais. Menu galette/crêpe/frites à partir de 19h et Bal folk. Concours de peinture en nocturne

Dimanche 7 : vide-greniers de 8h à 18h, esplanade Antoine Glémaint. Vente aux enchères des œuvres à 17h30. Infos au 06 22 75 71 10



MARDI 9

● 20h30 **Balad'images** salle des fêtes de Châtelais (film adultes)

MERCREDI 10

● 14h30 **Balad'images** salle des fêtes de Châtelais (film enfants)

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14

● 24h **du tricot** à Noyant la Gravoyère. Salle du vélodrome (si pluie salle de sport)

DIMANCHE 14

● 8h30 - 13h **Randonnée Segré-en-Anjou-Bleu** circuit fléché sur les communes déléguées de Segré (départ de Saint-Aubin du Pavoil) et la Ferrière-de-Flée. Pause gourmande sur le parcours. Apéritif et déjeuner à partir de 12h30

● **1^{er} tournoi de Blitz (échecs)** salle omnisports route de Pouancé à Segré

LUNDI 15

● 15h30 - 19h30 **Don du sang** salle du mille club à Sainte-Gemmes-d'Andigné. Choisir un créneau sur <https://dondesang.efs.sante.fr>

VENDREDI 19

● 21h45 **Cinéma en plein air "Astérix et Obélix mission Cléopâtre"** salle des fêtes de Montguillon. Gratuit. Organisé par Echanges et Loisirs. Apéro quiz dès 19h et restauration sur place

SAMEDI 20

● 10h et 14h30 **Visites de la mairie de Segré** à l'occasion des Journées du patrimoine une visite gratuite avec un binôme élu/historien pour découvrir l'histoire du lieu et son fonctionnement au quotidien. Durée : 1h30. Gratuit. Réservations Office de tourisme 02 41 92 86 83

● **Challenge Boule de Fort de Segré-en-Anjou-Bleu** demi-finales (8h30 et 10h30) et finale (15h) à la société l'union amicale, Châtelais

DIMANCHE 21

● **43^e randonnée du Haut-Anjou (Route, gravel, VTT, marche)** avec le club cyclotourisme et marche «Segré Vélo Passion» au départ du groupe Milon à Segré entre 7h30 et 10h. Contact : 07 68 37 27 29

● **14h Courses hippiques à la Lorie** à La-Chapelle-sur-Oudon



MARDI 23

● 12h **Rassemblement des ainés Interclubs de Segré-en-Anjou-Bleu**

organisé par l'Interclubs de Segré-en-Anjou-Bleu au Rendez-Vous des Chasseurs. Repas avec animations et jeux divers dans l'après-midi. Inscriptions dans la limite des places disponibles. Tarif : 30 € Renseignements auprès de votre club ou au 02 41 61 25 48.

SAMEDI 27

● 9h - 18h **Les bolides vers l'espoir** au parc de la Verzée au Bourg d'Iré. Exposition véhicules de collections, ambiance musicale, baptêmes de bolides et 2 grandes sorties motos à 11h et 16h30

● **19h - 21h Aqua relaxation sonore** au centre aquatique Les Nautiles (10 pers. max)

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28

● **Un dimanche au bord de l'eau** à Sainte-Gemmes-d'Andigné. Samedi : à partir de 18h course "La petite gemmoise" Dimanche : 8h à 10h marche gourmande. 9h à 18h : courses de cochons, vide-greniers, marché de producteurs, animations... Repas champêtre cochon grillé

GOLF DE SEGRÉ UN PARCOURS POUR TOUS



Jérôme Pécourt, président de l'association AS Golf Segré-en-Anjou-Bleu vous invite à découvrir cette discipline.

SEGRÉ

Créé en 1984, le golf municipal de Segré a aujourd'hui 41 ans.

Et il a toute sa place parmi les 10 golfs du Maine-et-Loire.

À sa création, le golf comptait 3 trous. Lorsque la communauté de communes du canton de Segré reprend la compétence "équipements sportifs", le projet d'une extension à 6 trous est en étude et verra le jour en 2012.

Depuis son ouverture, le golf est géré par l'association AS Golf Segré en Anjou Bleu. Son 4^e président, Jérôme Pécourt est arrivé en février 2024. Plutôt satisfait de la progression de 10 % du nombre d'adhérents, il souhaite faire connaître ce sport à un maximum de Segréens. Donc, pour ceux qui aimeraient essayer, il est possible de faire une journée découverte avec prêt de matériel gratuit.

Âgés de 17 à 90 ans, les 120 adhérents (dont 97 licenciés de la fédération française de golf) profitent, toute l'année, du parcours vallonné et boisé ainsi que du practice (entraînement). Bientôt, les golfeurs pourront s'entraîner en intérieur dans la salle de musculation mutualisée avec le club

d'athlétisme. L'association financera l'achat de tapis et de filet pour y installer un practice.

Depuis 4 ans, l'association reçoit 40 golfeurs pour la prérentrée du critérium départemental et deux équipes y participent. Chaque année, il est également, proposé aux adhérents des animations : week-end ou sorties amicales sur les golfs de la Région, compétitions internes ...

Le terrain de golf est entretenu par des agents de la collectivité qui y consacrent, chaque année, environ 875 heures soit un agent à mi-temps. Une attention particulière est portée sur les greens en gazon naturel.

Pour maintenir une surface de jeu stable, il est nécessaire tout au long de l'année de : tondre, regarnir, arroser, sabler, tasser, désherber manuellement, épandre de l'engrais organique et de réaliser des traitements préventifs dit "Biocontrôle" afin de limiter les maladies.

+ POUR EN SAVOIR

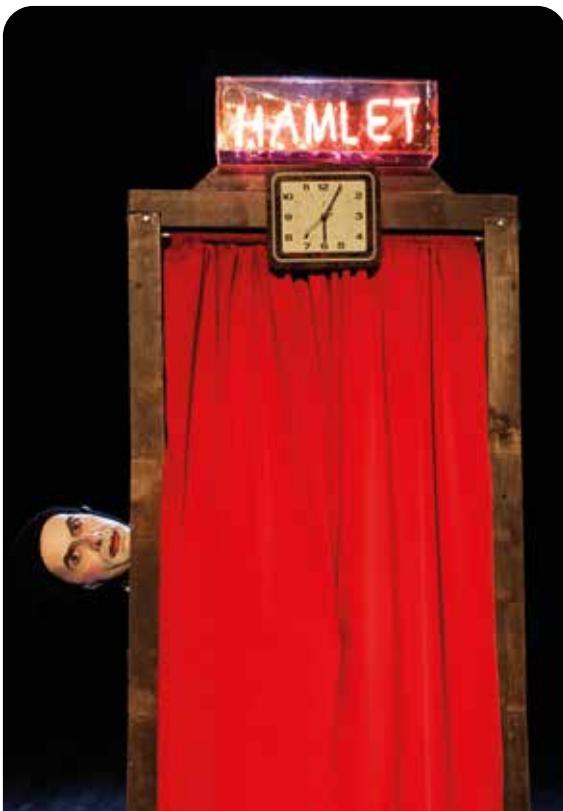
**6 route de Pouancé
Complexe sportif - Segré
06 09 04 70 72**

Tarifs à l'année :

- 13-18 ans : 50 €
- 18-25 ans : 74 €
- + de 25 ans : 150 €

SAISON 2025-2026

HAMLET EXPRESS



Sur scène, 4 comédiens de la Cie Bruitquicourt de Montpellier (crédit photos : Fabrice Bueno).

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

Vendredi 12 septembre 2025, pour débuter la saison culturelle 2025-2026, Le Cargo a choisi de vous offrir Hamlet en 30 minutes.

Pour célébrer l'entrée dans une nouvelle saison culturelle, Colette Romann, adjointe et Caroline Géraud, directrice du service culture, ainsi que toute l'équipe et les bénévoles du Cargo seront sur le pont **vendredi 12 septembre 2025, dès 19h**, pour vous présenter les spectacles sélectionnés.

Ensuite à **20h** la Compagnie Bruitquicourt jouera pour vous la comédie burlesque **"Hamlet en 30 minutes"**.

Hamlet est de loin la pièce la plus longue écrite par Shakespeare. La compagnie Bruitquicourt relève le défi de vous la présenter en 1h10.

Dans une ambiance déjantée et drôle, un bouffon diabolique et trois comédiens se partagent l'esprit du personnage le plus tourmenté de l'œuvre Shakespearienne. Une pure pépite loufoque qui sait garder toute la quintessence de l'œuvre-monument.

Depuis 2003, la Compagnie Bruitquicourt développe la production, la diffusion et la création, de spectacles vivants sous l'impulsion d'Estelle Sabatier, comédienne clown et Luc Miglietta, artiste comédien clown autodidacte.

La pièce "Hamlet en 30 minutes" a été jouée plus de 400 fois en France et à l'international depuis sa création en 2008.

Pour créer la programmation, la directrice du Cargo assiste en moyenne à **250 spectacles par an** et consacre une semaine en juillet au festival Avignon. De septembre à juin, une **vingtaine** de spectacles (humour, danse, théâtre, musique...) se succéderont avec des actions pour le tout jeune public, les scolaires, des résidences, le parcours culture et solidarités mais aussi les très populaires "Escales".

Soirée gratuite, réservation conseillée.

+ POUR EN SAVOIR

LE CARGO

3 esplanade Antoine Glémant
02 41 92 31 89
culture@segrenanjouobleu.fr
www.le-cargo-segre.fr



**Chaque trimestre, retrouvez une sélection
des grands travaux ou événements qui
ponctuent la vie des communes déléguées
de Segré-en-Anjou-Bleu.**



NYOISEAU

NOUVELLE TOITURE POUR L'ÉCOLE

Depuis le 2 juin, la toiture de l'école Geneviève Verger située sur la commune déléguée de Nyoiseau est en cours de rénovation. Vétuste et fragilisée par des infiltrations d'eau, il était nécessaire d'entreprendre des travaux. Des panneaux photovoltaïques y seront installés ultérieurement. Pendant l'intervention de l'entreprise, les 3 classes sont accueillies à l'école René Brossard à Noyant-la-Gravoyère. Cette organisation temporaire a été réfléchie en collaboration avec l'éducation nationale, les enseignants, les parents d'élèves, les élus et les agents de la collectivité. La collectivité a également mis en place un transport scolaire spécifique ainsi que le maintien de l'accueil périscolaire sur place. Ce projet a reçu le soutien financier de l'État.

SEGRÉ **EGLISE DE LA MADELEINE**

Une première phase de travaux de réfection intérieure a commencé en octobre 2024 :

- Restauration des bas-côtés Nord et Sud,
- Traitement contre la mérule,
- Assèchement de l'humidité des pieds de mur,
- Restauration des décors peints,
- Remplacement des menuiseries de la sacristie et restauration des stalles au niveau cœur.

Actuellement et jusqu'en mars 2026, le chantier se poursuit par :

- Assèchement des pieds de mur et reprise des décors peints de la croisée du transept et du cœur

Pendant cette rénovation, les cérémonies qui ont lieu la semaine se déroulent dans d'autres églises du territoire.



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

LES ABEILLES À L'HONNEUR !

Cette année, pour la saison estivale, la commission espaces verts/embellissement paysager a choisi de mettre en avant les abeilles pour décorer les massifs de l'ensemble de Segré-en-Anjou-Bleu.

34 panneaux en forme d'abeille, 17 ruches décoratives et 17 affichettes explicatives sur la fabrication du miel sont installés dans chaque commune déléguée. Les ruches en bois ont été fabriquées et pré-peintes par les agents techniques du pôle centre et finalisées par des habitants lors de la journée citoyenne.

Des plantes et des fleurs aux couleurs chatoyantes viennent agrémenter ces décors. Ci-contre photo prise à la Chapelle sur Oudon lors de l'installation



SAINTE-GEMMES D'ANDIGNÉ OUVERTURE DU CRÉMATORIUM

Afin de compléter l'offre des services funéraires en Anjou et répondre à la demande croissante des familles, la commune de Segré-en-Anjou-Bleu est à l'initiative d'un projet de construction d'un crématorium. Une délégation de service public avait été signée avec le groupe OGF le 9 décembre 2021.

Après plusieurs mois de travaux, OGF, leader des services funéraires en France, a inauguré ce nouveau crématorium en juin 2025. D'une surface totale de 667 m² avec un parking de 55 places, cet équipement offre un espace apaisant, propice à l'intimité et au souvenir.

Le contrat d'exploitation du crématorium est conclu pour une durée de 30 ans à compter de la mise en service. La commune reste propriétaire du terrain.



SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

LES CITY STADES SONT PRÊTS

L'installation de 6 city stades a été réalisée du 28 avril à fin juin 2025 dans les communes déléguées de :

- La-Ferrière-de-Flée : près de la salle des fêtes.
- Saint-Martin-du-Bois : à l'arrière de la salle omnisports.
- La Chapelle-sur-Oudon : derrière la salle des fêtes, au-dessus du boulodrome.
- Noyant-la-Gravoyère : au sein du vélodrome, à droite, sur le terrain de basket préexistant.
- Châtelais : derrière la mairie sur le terrain multisport préexistant.
- Saint-Sauveur-de-Flée : derrière le cimetière sur la zone enherbée.

Et un pumprack (*piste en boucle, constituée de bosses et de virages relevés, qui peut être utilisée avec différents équipements sportifs*) a été implanté dans le parc de l'ancienne cure au Bourg-d'Iré. Le terrain multisports préexistant sera mis en enrobé et un pareballon sera installé pour le transformer en city stade pour des jeux de ballons (football ou basket).



SAINTE-GEMMES D'ANDIGNÉ

RENATURATION DE LA COUR D'ÉCOLE

200 m² d'espace arboré ont été créés dans la cour de l'école publique Grains de Soleil. Un îlot qui va permettre de faire baisser la température de la cour mais aussi d'intégrer les eaux de pluies. Il sera composé d'arbustes et d'arbres variés, d'un carré de pelouse et d'une zone de paillage. En plus d'apporter de la verdure, les enseignants pourront utiliser cet espace comme apport pédagogique.

À la demande de la collectivité, les élèves du lycée agricole "Le Fresne" à Angers ont réalisé une cabane et une table en bois pour agrémenter la cour ainsi qu'une pergola qui permet de créer une zone ombragée sur une classe.

L'accueil de loisirs Arc-en-ciel Saint-Martin-du-Bois, qui occupe une partie des locaux de l'école les mercredis et les vacances scolaires, réalisera également des plantations estivales dans cet espace.



Majorité "Ensemble pour Segré-en-Anjou-Bleu"

Segré-en-Anjou Bleu : entre convivialité, projets et dynamisme

Une nouvelle saison de rencontres, de festivités et de projets démarre pour Segré-en-Anjou Bleu. Partout sur notre territoire, les communes déléguées s'animent : fêtes de la musique, feux d'artifice, rendez-vous associatifs..., des moments privilégiés pour se retrouver, partager et célébrer la richesse de notre vie locale. Ces temps forts sont rendus possibles grâce à l'implication des associations, de leurs bénévoles et le soutien actif de la municipalité. La réussite de la matinée citoyenne est un bel exemple !

À l'initiative de plusieurs clubs des ainés, un rassemblement est prévu le 23 septembre 2025. Le but est de réunir tous les ainés des communes déléguées, même celles où il n'y a pas d'association, afin de passer une journée conviviale.

Par ailleurs, le projet d'accompagnement à la 1^{re} scolarisation des enfants se concrétise après plusieurs rencontres entre nos services et l'éducation nationale.

Trois cafés/parents ont été organisés dans nos écoles sur le thème de l'entrée en maternelle. D'autres actions sont à venir pour mieux appréhender l'arrivée des jeunes enfants à l'école.

Côté investissements, plusieurs chantiers sont en cours ou vont démarrer dans les prochaines semaines : réfection de voiries, création et rénovation de bâtiments publics... Parmi ces projets, nous sommes ravis d'annoncer l'installation d'un pumprtrack, une piste dédiée aux pratiques douces et sportives en plein essor (vélo, skate, trottinette). Ce nouvel équipement répond à une demande croissante des familles, en quête d'espaces dynamiques, adaptés, sécurisés. Nous savons que ce projet a suscité des interrogations, voire des oppositions. Néanmoins, il est de notre responsabilité d'élus de prendre des décisions que nous assumons pleinement, car il nous paraît important d'offrir à notre jeunesse les équipements qu'elle mérite.

Le vivre-ensemble passe aussi par la prise en compte de toutes les générations. Tous ces aménagements traduisent notre volonté de répondre aux besoins du quotidien tout en préparant l'avenir.

Pour cette période estivale, profitez des espaces de Saint Blaise, des animations au centre aquatique les Nautiles, de l'aire de loisirs du camping La Rivière et du cinéma Le Mangué.

Toute l'équipe municipale vous souhaite un bel été, riche en découvertes, en rencontres et en partage !

Minorité "Ensemble pour un territoire qui vous ressemble" Anne Danjou et ses colistiers

En 2021, l'asso NPE, dont le président est conseiller, reprend le droit de chasse sur les biens communaux de Noyant et supprime la journée sans chasse du mercredi, journée réservée aux promeneurs et aux champignons. Elle privatisé déjà le bien de tous, dans l'intérêt exclusif de ses adhérents chasseurs. Ça continue ! Les 3 garennes à lapins, autorisées par vote du Conseil sur la parcelle 169, sont toutes ailleurs...

Minorité Sandrine Boullais Challier et Sihame Maugeais

À votre écoute. Sandrine Boullais : 06 47 52 92 03

Minorité Daniel Fournier

Bonnes vacances. Daniel.fournier@segreenanjoubleu.fr

Minorité Christophe Machard

Tribune (60 mots) donnée au groupe minorité Anne Danjou et ses colistiers

SEGRÉ-EN-ANJOU-BLEU

CONCILIATION DE JUSTICE

POURQUOI PAS VOUS ?

Le Tribunal d'instance d'Angers recrute des conciliateurs ou conciliatrices pour le Nord-Ouest du département. Entretien avec Dominique Nectoux lors d'une permanence à Segré.

En quoi consiste ce rôle ?

La fonction est un héritage des juges de paix instaurés en 1791. Le principe est de concilier les parties en désaccord pour réconcilier sans avoir à saisir un juge civil. Dans certains cas, comme pour les problèmes de voisinage, la conciliation est obligatoire. Chaque conciliateur assure une permanence d'une demi-journée par mois et travaille à son domicile pour la rédaction des comptes rendus.

Comment devient-on conciliateur ?

Le profil est très varié, il faut avoir du temps, un goût pour l'écoute, la négociation et un minimum d'expérience juridique. Les candidatures sont étudiées par le magistrat de référence. Un stage d'observation avec un autre conciliateur s'engage sur quelques mois. Si la personne est partante, elle prête serment pour un an au départ. Des formations de l'école nationale de magistrature s'ajoutent aux bagages du conciliateur.

Que vous apporte cette fonction ?

La fonction est socialement valorisante, nous sommes au contact de publics très variés. Nous œuvrons comme des arbitres. Régulièrement, des échanges d'expériences entre conciliateurs sont aussi organisés, c'est intéressant. Lorsque la personne est chevonnée, elle peut aussi participer à des audiences au tribunal. Une indemnité trimestrielle est versée ainsi que le remboursement des frais de déplacements.

Quelques chiffres au niveau du département ?

44 permanences sont ouvertes sur le Maine-et-Loire. 2 300 dossiers ont été examinés en 2024 avec, pour 2/3, un constat d'accord trouvé.



[dominique.nectoux@
conciliateurdejustice.fr](mailto:dominique.nectoux@conciliateurdejustice.fr)
www.conciliateurs.fr



Dominique Nectoux était commissaire de police. Depuis 2021 il exerce la fonction de conciliateur de justice. Il assure la permanence sur Segré le temps de trouver une ou deux autres personnes.

BRICOLAGE, JARDINAGE LES HORAIRES À RESPECTER



©Matthieu Raveneau

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel peuvent être effectués :

- du lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 19h30.
- le samedi : 9h à 12h et 15h à 19h.
- le dimanche et jours fériés : 10h à 12h.

Sont concernés tous travaux réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur, tronçonneuses, perceuses ou scies mécaniques...

Brûlage des végétaux INTERDICTION

Le brûlage est interdit **toute l'année** en zone urbaine et rurale lorsqu'il existe pour la commune ou le regroupement de communes un système de collecte et/ou des déchèteries (circulaire du 18 novembre 2011)

Sur Segré-en-Anjou-Bleu, l'élimination des déchets verts peut se faire toute l'année par transport à la déchèterie de l'Ebeaupinière à Sainte-Gemmes-d'Andigné.

ANNIVERSAIRE

25 ANS LES NAUTILES

centre aquatique



2000, OUVERTURE AU PUBLIC

La piscine couverte Les Nautiles a ouvert ses portes le 28 octobre 2000.

Elle a été inaugurée le dimanche 12 novembre 2000 en présence de Georges-François Leclerc, sous-préfet, André Lardeux, président du Conseil Général, Marc Laffineur, député et Francis Luyce, président de la fédération française de natation. Dans un premier temps, gérée par affermage par la société SEGAP, elle est reprise en gestion par la communauté de communes du canton de Segré le 1^{er} janvier 2004. Le centre aquatique est géré par Segré-en-Anjou-Bleu depuis le 1^{er} janvier 2017.

2008, ANNÉE RECORD

Passage des 100 000 entrées annuelles.

25 MAI 2010

Nouvel équipement unique en Maine-et-Loire. La piscine propose l'aquatower, une véritable salle de musculation dans l'eau.



FIN 2011

Mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC). Elle permet de suivre avec précision le fonctionnement de la piscine, de programmer certaines parties et d'en ajuster les besoins.



AVRIL À NOVEMBRE 2014

Extension de la piscine. Des travaux ont été réalisés pour la création de 4 vestiaires collectifs, l'extension des vestiaires individuels et de la zone du personnel (bureau, salle de repos, salle de réunion, vestiaire et bureau de la direction). Ainsi que la rénovation de la borne d'accueil.

JUILLET 2020 À JUIN 2021

Un nouveau bassin. Construction d'un bassin nordique de six lignes d'eau et d'un pentaglissoir de 3 pistes. Les espaces verts sont réaménagés. Installation de 140 m² de panneaux solaires près du parking pour préchauffer l'eau chaude des douches et renouveler l'eau des bassins. Coût d'investissement de 2,5 millions d'euros HT.



2023

Nouveautés

1^{er} juin 2023 : Inscriptions et réinscriptions aux cours en ligne.

13 novembre 2023 : Reprise en interne de la gestion technique. Deux agents ont repris les missions de traitement de l'eau, traitement de l'air, gestion des machineries et maintenances globales techniques de l'ensemble du centre aquatique.

POUR
EN
SAVOIR

2 rue du champ de foire
02 41 94 19 76
piscine@segreenanjoubleu.fr
www.lesnautiles.fr
[f/lesnautiles](https://www.facebook.com/lesnautiles)

2025 : Installation d'une ombrière photovoltaïque au-dessus de la partie centrale de l'aire de stationnement. Travaux de rafraîchissement du hall d'accueil pendant l'arrêt technique.